

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse  
**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein  
**Band:** 121 (1970)  
**Heft:** 8

**Artikel:** La Bourgeoisie de Fribourg  
**Autor:** Weck, J.-C. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-766928>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# La Bourgeoisie de Fribourg

Par J.-C. de Weck, Fribourg

Oxf. 648

## 1. Constitution de la Bourgeoisie de Fribourg

La Bourgeoisie de Fribourg, avant la Révolution française, se confondait avec l'ancien Etat de Fribourg. Sa séparation eut lieu en 1803 : les biens furent partagés entre le nouveau Canton et la Ville. L'Acte de dotation de Fribourg en Uechtland du 8 octobre 1803 laissait aux Bourgeois l'administration des institutions suivantes qui furent constituées en fondations :

1. *L'Hôpital des Bourgeois* se trouvait au XII siècle à l'emplacement de l'Hôtel de la Rose. Il était affecté uniquement aux besoins des indigents et des passants. Situé depuis 1680 à l'emplacement actuel, il est ouvert à toutes les classes sociales et accueille quelque 200 malades. Il cessera son exploitation et fusionnera avec le nouvel Hôpital cantonal. Il gardera sa section de vieillards (prébendaires) et servira de home pour personnes âgées.
2. *Les Fonds Pies* : les revenus en sont consacrés à l'entretien de la Chapelle de Bourguillon, au cimetière de celle-ci, ainsi qu'au recteur de la Chapelle. Bourguillon, autrefois une léproserie, est aujourd'hui un lieu de pèlerinage.
3. *La Régie des copropriétés bourgeoises* : les revenus en sont affectés à l'entretien des Bourgeois indigents par l'entremise du service social de la Ville. La Régie a distribué en outre des bourses de formation professionnelle pour l'Ecole normale et le Technicum.
4. *La Caisse des Scholarques* est certainement la plus vieille institution de bourses d'étude de notre pays. Créée en 1575, elle accorde des subsides ou des prêts pour les études supérieures (Universités et Ecoles polytechniques).

A ces fondations ont été ajoutées par la suite :

5. *L'Orphelinat bourgeoisial* créé à la fin du siècle passé pour décharger l'Hôpital des Bourgeois de l'entretien des enfants « Kinderstube ». Il héberge actuellement 40 enfants.
6. *La fondation Moosbrugger* constituée en 1916 par un Bourgeois de Fribourg dans le but de permettre à des jeunes gens de se rendre en Angleterre pour y étudier l'anglais et les méthodes commerciales de ce pays.

En plus de son rôle éminemment social, la Bourgeoisie a également contribué au développement économique de la Cité en rendant service à la collectivité, notamment à la commune politique, par exemple, lors de la construction de la voie ferrée Lausanne—Berne, en procurant à la commune une partie du capital de garantie, qu'elle devait fournir si elle voulait que la ligne emprunte son territoire (La Bourgeoisie hypothéqua alors ses vignes de Riex et du Dézaley), même, lors de la construction de l'Ecole professionnelle et de celle du Schoenberg, la Bourgeoisie a cédé les emplacements nécessaires en échange de forêts.

Dans un autre ordre d'idée, elle cherche à sauvegarder le patrimoine local par l'achat de bâtiments ou de propriétés menacés par la démolition ou risquant de tomber entre les mains de spéculateurs. Citons à cet effet, l'achat de la maison Vicarino ou du petit domaine du Dürrenbühl. Elle achète également, chaque fois que l'occasion se présente, des œuvres d'art anciennes ou contemporaines (tableaux, tapisseries, etc.)

La fortune des institutions bourgeoises est constituée par des forêts, des domaines agricoles, des montagnes (pâturages boisés), des vignes (Lavaux), des immeubles locatifs en ville de Fribourg et des titres. Ces biens se répartissent de la manière suivante :

a) Forêts	835 ha
b) Pâturages (5 exploitations, 17 chalets)	293 ha
c) Domaines (9 exploitations)	282 ha
d) Terrains (loués à des exploitations agricoles)	100 ha
e) Vignes *, (2 domaines, Riex-Dézaley et Béranges à la Tour-de-Peilz)	6 ha
f) Immeubles locatifs	11 bâtiments
g) Titres (hypotheques et fonds publics)	

\* dont 1 ha de terres agricoles.

Tous les biens de la Bourgeoisie proviennent de legs, d'achats ou d'échanges effectués au cours des siècles. Un des plus anciens achats est celui des vignes de Riex qui ont été achetées le 30 août 1362 par le gouvernement de Fribourg, alors Bourgeoisie de Fribourg, au Chevalier A y m o n d e B i l l e n s pour constituer la dot de l'Hôpital. Les vignes du Dézaley ont été léguées par l'apothicaire H a n s d e P l e d o u D o u P l a i t au XVI siècle.

Actuellement, c'est le Conseil communal qui exerce la surveillance de l'administration de cette fortune et qui désigne à cet effet un de ses membres comme chef de dicastère, qui préside la Commission dite des « Affaires bourgeoises ». Cette commission rend compte de son activité devant l'Assemblée Bourgeoise groupant tous les bourgeois domiciliés

sur le territoire de la Ville. Toutes les décisions de l'Assemblée sont soumises pour ratification à l'autorité communale. Les comptes des institutions bourgeoises sont distincts de ceux de la commune. A côté du personnel de l'Hôpital et de l'Orphelinat, le service administratif comprend un secrétaire qui est chargé du bureau, de la gérance des immeubles, des titres, des jardins familiaux (Esserts) et du cimetière de Bourguillon. Quant à l'Inspecteur forestier, il s'occupe de l'exploitation des forêts, ainsi que des vignes, de la cave et de la gérance des domaines et terrains affermés.

## 2. Les Forêts bourgeoises

### a) Situation

La superficie des forêts est de 835 ha. Elles comprennent 47 parcelles dont la plus petite a moins d'un ha et la plus grande 107 ha. Elles sont situées sur le territoire de 25 communes (14 dans le district de la Sarine, 8 dans celui de la Singine et 3 dans celui du Lac). Il faut noter toutefois une certaine concentration de part et d'autre de l'axe Courtepin—Lac de Seedorf où nous trouvons 331 ha, soit le 40 pour cent de la superficie totale. Les forêts sont réparties verticalement sur 1500 m : point bas, Courtepin 575 m, point haut, le sommet de La Mähre à 2090 m d'altitude. 180 ha se trouvent dans les Préalpes, soit la région du Lac Noir et du Gantrisch, le solde étant sur le Plateau. Cette dispersion, comme nous l'avons déjà vu, nous la devons à ces nombreux legs qui ont eu lieu au cours des siècles. Aussi parmi les administrations à gérance technique, nous sommes sans conteste celle qui possède le domaine le plus morcelé.

### b) Aménagement

Sur 835 ha, 565,17 ha sont aménagés, soit le 67,5 pour cent. Ceci est dû au fait que les forêts de montagne n'ont encore jamais été dénombrées. 46 ha ont été achetés durant la période 1910 à 1925. Depuis 1956, malgré les emprises de la route nationale no 12 et la création du lac d'accumulation de Schiffenen, la surface a augmenté de 136 ha. Les forêts de la Bourgeoisie devaient être autrefois plus vastes et plus nombreuses que de nos jours. En effet, le Bürgerwald et la Combèrt, actuellement propriété du canton, sont d'anciennes forêts bourgeoises. D'autres ont disparu, comme celle du Schoenberg.

Le premier plan d'aménagement date de 1905. Il a été établi par M. Liechti, expert-forestier, sous la direction de M. de Reynold. Le second a été rédigé en 1925 par M. de Gendre et révisé en 1935 par M. von der Weid. La Bourgeoisie dispose encore d'inventaires exécutés en 1946 et 1956. Actuellement une révision générale est en cours.

### 1. Nombre de plantes et répartition résineux-feuillus

	Résineux		Feuillus		Total
1925	263 722	83 %	54 671	17 %	318 393 plts
1935	271 151	83 %	56 768	17 %	327 919 plts
1946	209 148	79 %	54 488	21 %	263 636 plts
1956	185 007	74 %	67 472	26 %	252 479 plts

### 2. Répartition du matériel par catégories de grosseur

	Petits		Moyens		Gros		Total
1925	60 681	29 %	86 006	41 %	62 010	30 %	208 697 sv
1935	65 351	29 %	88 740	39 %	72 943	32 %	227 034 sv
1946	62 074	30 %	84 237	41 %	59 306	29 %	205 617 sv
1956	44 941	20 %	112 830	51 %	62 959	29 %	220 730 sv

### 3. Arbre moyen et possibilité

	Surface	Matériel	Arbre moyen	Possibilité
1905	540,02 ha	—	—	2655 sv
1925	586,45 ha	356 sv/ha	0.66 sv	3385 sv
1935	586,45 ha	385 sv/ha	0.69 sv	3700 sv
1946	586,45 ha	352 sv/ha	0.78 sv	3650 sv
1956	565,17 ha	384 sv/ha	0.87 sv	3650 sv

Il ressort de ces chiffres que les surexploitations de la dernière guerre ont été amorties et que la proportion de petits bois a sensiblement diminué. Le nouvel aménagement, malgré les dégâts dus aux chutes de neige de janvier 62 et les ouragans du printemps 1967, prévoira sans doute une augmentation de la possibilité.

Une autre particularité des forêts bourgeoises résulte du fait que le réseau de chemins a été construit très tôt, ceci grâce à la clairvoyance de MM. de Gendre et von der Weid, Inspecteurs forestiers, qui surent entrevoir à temps toute l'importance d'un réseau de chemins carrossables et profiter du moment favorable à leur exécution. La plupart de ces chemins n'ont guère coûté plus de 10 fr./m<sup>1</sup>. Entre 1913 et 1928, 6431 m<sup>1</sup> étaient déjà construits, soit le 24 pour cent du réseau actuel. Durant les années de crise, soit de 1935 jusqu'aux premières années de guerre, 13 041 m<sup>1</sup> de nouvelles routes s'ajoutèrent aux précédentes représentant le 49 pour cent ; plus de la moitié de ces routes furent construites par des camps de chômeurs. Depuis la fin de la guerre, 7 128 m<sup>1</sup> de nouveaux chemins ont été créés, soit le 27 pour cent du réseau actuel (26 600 m<sup>1</sup>). La desserte totale, sans les accès hors forêts, y compris les routes communales et les chemins à participation, est de 31 475 m<sup>1</sup>, soit 37,70 m<sup>1</sup>/ha.

### 3. Perspectives

La gérance d'une propriété aussi morcelée et dispersée ne va pas sans poser des problèmes, vu qu'à part quelques opérations d'échange ou d'achat, il n'est guère possible de remédier à cette situation. Il faudrait un remaniement parcellaire qui s'étende à trois districts !

Actuellement et au cours des prochaines années, nos préoccupations peuvent se résumer de la manière suivante :

1. Les possibilités limitées d'investissement offertes par 835 ha, nous empêchent d'engager de gros moyens de débardage du genre Timberjack, des grues hydrauliques ou des machines à écorcer à grand rendement. Les 5000 m<sup>3</sup> de bois exploités annuellement ne permettent pas d'assurer la rentabilité de telles machines, qui exigeraient la collaboration d'autres propriétaires ou la création d'associations, qui grouperaient les moyens mécaniques ainsi que la main-d'œuvre nécessaires. A titre d'indication, les déplacements d'ouvriers nous ont coûté durant l'exercice 1968 à 1969 la somme de 18 000 fr. .
2. Dans le secteur chemins, nous devons constater que les constructions desservant uniquement nos propriétés, ont été presque toutes réalisées. Si nous voulons compléter le réseau existant ou desservir des parcelles de moindre étendue, nous pensons que la solution la meilleure du point de vue économique et technique, ne peut être trouvée que d'entente avec les propriétaires voisins.  
Avec ceux-ci, il sera possible de rechercher un réseau de chemins desservant tout un massif sans tenir compte des limites de propriétés ; solution déjà appliquée en 1968—1969 à Belfaux avec l'Etat.
3. Quant aux aménagements, il est rationnel de les faire sur l'ensemble d'une région ou d'un arrondissement. Là aussi, l'étude en cours de la révision des forêts, à part quelques petites parcelles isolées qui seront dénombrées intégralement, se fait avec les relevés systématiques du service forestier cantonal selon la méthode par échantillonnage.
4. Le désintéressement des milieux alpestres pour les mauvais pâturages et ceux de moindre étendue, nous obligera à prévoir le reboisement d'environ 20 ha dans la région du Lac Noir.

#### *Littérature*

*Berchtold* : Notice historique sur la Chambre des Scholarques de la Ville de Fribourg, 1850

*de Gendre, P.* : Plan d'aménagement de 1925

*Niquille, Jeanne* : L'Hôpital Notre-Dame à Fribourg, 1921

*Raemy, Ch.* : Abbé le Charitable et Grand Hôpital des Bourgeois. Notice historique et statistique 1889

Commune de Fribourg, Règlement d'administration des Biens de la Bourgeoisie du 2-7-57



## Zusammenfassung

### Die «Bourgeoisie» von Freiburg

Vor der Französischen Revolution bestand kein Unterschied zwischen der Bürgergemeinde und dem Staat Freiburg. 1803 wurden die Güter unter dem neuen Kanton und der Stadt aufgeteilt. Die Urkunde übergab den Bürgern von Freiburg im Üchtland die Verwaltung des Spitals, der Frommen Stiftungen, des Waisenhauses sowie die Fürsorge und die Verwaltung gewisser Stipendien zum Hochschulbesuch. Neben ihrer sozialen Rolle leistet die Bürgergemeinde auch ihren Beitrag zur wirtschaftlichen Entwicklung der Stadt, indem sie Bauland zur Verfügung stellt oder ererbte Kunstgüter schützt. Das Vermögen der verschiedenen Institutionen der Bürgergemeinde setzt sich aus Wäldern, Alpweiden, landwirtschaftlichen Gütern, Rebbergen, Mietshäusern und Wertschriften zusammen. Diese Besitzungen kamen ihr durch Schenkungen, durch Käufe oder Austausch während mehrerer Jahrhunderte zu. Heute überwacht der Stadtrat die Verwaltung dieses Vermögens mit Hilfe einer Kommission, die vor der Bürgerversammlung über ihre Tätigkeit Rechenschaft ablegt. Ausserdem werden sämtliche Beschlüsse dem Stadtrat zur Genehmigung unterbreitet.

Die Waldfläche beträgt 875 ha und wird gekennzeichnet durch ihre Zersplitterung; 47 Parzellen, deren kleinste weniger als 1 ha beträgt, die grösste 107 ha, liegen in einer Höhe zwischen 575 m und 2090 m ü. M. Die Ausdehnung dieser Waldungen war im Laufe der Zeit starken Schwankungen unterworfen. Seit 1956 wurden sie um 136 ha vergrössert. Einige Wälder, die früher der Bürgergemeinde gehörten, sind hingegen heute Staatswald. Der neue Wirtschaftsplan (in Bearbeitung) lässt eine Vermehrung der Nutzung erwarten. Die Erschliessung, ohne die Zufahrten ausserhalb des Waldes, erreicht 31 475 m<sup>1</sup> Weg oder 37,7 m<sup>1</sup> per Hektare. Fahrbare Strassen werden seit 1913 gebaut. Dazu sei bemerkt, dass 49 Prozent des heutigen Wegnetzes während der Wirtschaftskrise vor dem Zweiten Weltkrieg erstellt worden sind.

Wirtschaftliche Überlegungen, bedingt durch die Zerstückelung und grosse Zerstreuung des Besitzes und eine jährliche Holzernte von 5000 m<sup>3</sup>, erheischen eine vermehrte Zusammenarbeit mit andern Waldbesitzern oder dem kantonalen Forstamt zur Lösung folgender Aufgaben:

1. Die Anschaffung von Schwermaschinen, wie Rücktraktoren, hydraulische Kräne, hochleistungsfähige Entrindungsmaschinen, die nur durch gemeinsamen Ankauf und Betrieb rentabel sind («Unité d'exploitation», so genannt durch Kantonsoberröster H. Corboud).
2. Noch zu bauende Wege erschliessen nur Parzellen von geringer Ausdehnung und können deshalb einzig im Rahmen eines gemeinsamen Netzes, ohne Rücksicht auf Besitzgrenzen, optimal erstellt werden.
3. Die gemeinsame Erstellung von Wirtschaftsplänen für eine Gegend oder in Zusammenarbeit mit einem Forstkreis erlauben ebenfalls eine Einsparung.